

COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE

PROJET DE RÉGULARISATION FONCIÈRE DU CHEMIN DE CHÉLOUP

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Articles R. 112-4 à R. 112-7 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)

ET CONJOINTE À UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE

(Articles R. 131-3 à R 131.-8 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)

BORDEREAU DES PIÈCES

DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE :

- . 1. Délibération du Conseil municipal
- . 2. Notice explicative
- . 3. Plan de situation
- . 4. Périmètre de la DUP
- . 5. Plan général des travaux
- . 6. Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants
- . 7. Estimation sommaire des dépenses
- . 8. Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Lyon du 25/08/2020

DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE :

- . 1. Plan parcellaire
- . 2. État parcellaire



NOTRE DAME DE
BELLECOMBE
STATION VILLAGE
SAVOIE MONT-BLANC

 **Foncier Conseil**
AMÉNAGEMENT